

Projet d'établissement

Micro-crèche Le Jardin des Âges

Résidence intergénérationnelle Anne Franck

62 avenue de Castelnau - 34090 Montpellier



LE JARDIN DES ÂGES

Micro-crèche intergénérationnelle

Elaboré en Juin 2024

Par Clémence de Lépinau (référente technique)

Introduction	3
1. Le projet d'accueil	3
1.1 Les prestations d'accueil proposées	3
1.2 Les dispositions particulières pour l'accueil d'enfants ou de parents atteints d'un handicap ou d'une maladie chronique	4
1.3 Les compétences professionnelles mobilisées.....	4
1.3.1 L'équipe et les intervenants.....	4
1.3.2 Le travail d'équipe	6
1.3.3 L'analyse des pratiques professionnelles et la formation	6
1.3.4 L'accueil des stagiaires et des apprentis	7
2. Le projet éducatif	7
2.1 L'accueil	7
2.1.1 Le premier accueil, l'adaptation, la familiarisation	7
2.1.2 L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l'espace.	8
2.2 Le soin	10
2.2.1 L'alimentation	10
2.2.2 Le sommeil.....	11
2.2.3 L'hygiène et les soins corporels	11
2.3 Le développement, le bien-être et l'éveil	13
2.3.1 Le jeu et activités	13
2.3.2 L'approche artistique et culturelle	15
2.3.3 L'égalité garçon fille	16
3. Le projet social et de développement durable.....	17
3.1 Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs	17
Le projet social de notre structure : la création de liens intergénérationnels.....	17
3.2 Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement.....	18
3.3. Les actions de soutien à la parentalité	19
3.4 Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.....	20
3.5 La démarche en faveur du développement durable	20
Conclusion	22

Introduction

La micro-crèche combine les avantages de l'accueil individuel et collectif. Elle offre aux enfants un espace pour se développer et se socialiser, avec des expériences enrichissantes. C'est aussi un lieu de rencontre et de dialogue entre parents et professionnels, garantissant un environnement sûr et adapté, sous la supervision de l'équipe.

Fondée sur une approche centrée sur l'intérêt de l'enfant, la micro-crèche Le Jardin des Âges répond aux attentes des parents en offrant un espace où leur enfant peut grandir et s'épanouir avec d'autres, tout en respectant son individualité. Elle est plus qu'un mode de garde : c'est un lieu de vie complémentaire à la maison, favorisant le développement physique, psychologique, affectif, et social de l'enfant, en étroite collaboration avec les familles.

Dans cette optique, l'équipe s'engage à :

- ❖ Apporter un soutien attentif et respectueux aux parents dans leur rôle éducatif.
- ❖ Assurer un accueil de qualité, personnalisé autant que possible tout en tenant compte des contraintes collectives.
- ❖ Favoriser l'intégration de chaque enfant au sein du groupe et à anticiper sa future scolarisation.
- ❖ Encourager la créativité et la sensorialité des enfants à travers des activités d'éveil et des ateliers variés.
- ❖ Accompagner chaque enfant vers son autonomie en tenant compte de sa personnalité et de son développement global, conformément aux principes de la charte pour l'accueil du jeune enfant.

1. Le projet d'accueil

1.1 Les prestations d'accueil proposées

La micro-crèche offre une capacité d'accueil de 10 à 12 enfants, conformément à l'agrément qui lui est délivré. Ses horaires s'étendent du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, toute l'année, à l'exception des périodes de fermeture annuelles (1 semaine à Noël, 1 semaine au printemps, et 3 semaines en août), ainsi que 2 journées pédagogiques dédiées à l'équipe.

La micro-crèche fonctionne en mode PAJE, ce qui implique que les parents paient directement la structure et perçoivent ensuite une aide financière de la CAF (le CMG : Complément du Mode de Garde) pour l'accueil de leur enfant.

Deux types d'accueil sont proposés pour les enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans révolus :

- L'accueil régulier : destiné aux familles réservant leurs places pour des périodes définies à l'avance sur l'année scolaire. Un contrat de réservation est établi, à temps plein ou partiel, précisant les périodes de présence.
- L'accueil occasionnel ou d'urgence : pour les familles dont l'enfant fréquente la micro-crèche de manière irrégulière, sans contrat de réservation. La disponibilité des places étant limitée, l'accueil se fait en fonction des places disponibles, priorisant les besoins des parents en recherche d'emploi, les demandes de socialisation et les dépannages d'urgence des familles.

1.2 Les dispositions particulières pour l'accueil d'enfants ou de parents atteints d'un handicap ou d'une maladie chronique

La micro-crèche s'engage à accueillir les enfants en situation de handicap ou atteints de pathologies chroniques, en offrant un soutien adapté à leurs besoins spécifiques. Avant l'accueil, l'équipe examine, avec la référente technique et l'appui de la référente santé-inclusion, les modalités et les limites de cet accueil pour élaborer un projet personnalisé. Si un accompagnement adéquat est possible, l'enfant est intégré progressivement dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI). Ce document, élaboré en collaboration avec la famille, l'équipe éducative, le médecin et les thérapeutes de l'enfant, précise les interventions nécessaires et la complémentarité de l'accueil (conformément au décret n°2000-762 du 1er août 2000).

Les professionnels externes, tels que kinésithérapeutes, psychomotriciens, ergothérapeutes, et orthophonistes peuvent intervenir directement au sein de la crèche. Les soins médicaux, cependant, ne sont pas administrés par le personnel de la crèche. Des bilans réguliers avec les différents intervenants permettent de réévaluer les modalités d'accueil en fonction de l'évolution des besoins de l'enfant, assurant ainsi une prise en charge continue et appropriée.

Pour l'accueil des parents porteurs de handicap, notre crèche est entièrement accessible et adaptée : un accès PMR (Personne à Mobilité Réduite) est disponible, une place de dépose-minute est réservée à proximité immédiate, les locaux sont de plain-pied pour faciliter les déplacements, et un WC PMR est mis à disposition pour garantir le confort de tous.

1.3 Les compétences professionnelles mobilisées

1.3.1 L'équipe et les intervenants

La gérante de la micro-crèche : La SARL Le Jardin des Âges, représentée par Madame Clémence DE LEPINAU en tant que gérante, et Monsieur Benoit FAYOL en tant qu'associé, assure la responsabilité financière et juridique de la structure. Madame DE LEPINAU supervise l'équilibre financier et veille attentivement à la qualité de l'accueil au sein de la micro-crèche, assumant la gestion administrative, comptable, matérielle, financière, ainsi que celle des ressources humaines.

La référente Technique : Madame de Lépinau, Infirmière Diplômée d'État et référente technique, assure le bon fonctionnement de la structure en accomplissant diverses missions :

- Organisation de la vie de l'établissement en accord avec le règlement de fonctionnement et la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Gestion des inscriptions, des dossiers enfants, des présences et du taux d'occupation de la structure.
- Supervision de l'équipe : suivi, organisation des réunions, formation, élaboration des plannings, etc.
- Accueil des familles, adaptation des enfants, suivi des dossiers familiaux.
- Communication et collaboration avec les organismes extérieurs tels que la CAF, la PMI, la municipalité, etc.

En plus de ses responsabilités administratives, elle est également impliquée dans l'accompagnement des enfants au quotidien.

La référente santé-inclusion, détenant un diplôme d'état infirmier avec au moins trois ans d'expérience auprès de jeunes enfants comme requis par le décret du 30 Août 2021, assure un rôle crucial dans la micro-crèche, dédié à l'information, la sensibilisation et le conseil sur la santé des jeunes enfants et l'inclusion des enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques. Elle met en place et explique les protocoles d'urgence, d'hygiène en cas d'épidémie, de soins spécifiques, et de conduite à tenir en cas de suspicion de maltraitance. Elle contribue à l'élaboration et au suivi des projets d'accueil individualisé (PAI), réalise des actions d'éducation à la santé pour l'équipe et les familles, participe au repérage des enfants en danger, et peut procéder à des examens médicaux avec le consentement des parents, tout en assurant un suivi de santé régulier et en apportant un soutien technique à l'équipe selon les besoins.

Une équipe pluridisciplinaire :

L'équipe de la micro-crèche se compose de professionnels spécialisés en petite enfance, chacun apportant une expertise unique grâce à des formations diverses. Cette pluridisciplinarité, incluant des infirmiers, des éducateurs de jeunes enfants, des auxiliaires de crèche et des titulaires du CAP Petite Enfance ou du BEP Carrières Sanitaires et Sociales assure une prise en charge complète et enrichissante pour les enfants et leurs familles. Les compétences complémentaires des membres de l'équipe, alliant les domaines sanitaires et psychopédagogiques, garantissent une approche globale pour le bien-être des enfants.

Le rôle de l'Éducateur de jeunes enfant (EJE) : favoriser le développement et l'épanouissement de l'enfant. Il contribue à l'autonomisation et à la socialisation de l'enfant. Pour ce faire, il collabore avec les autres membres de l'équipe afin de valoriser et dynamiser la fonction éducative.

Le rôle de l'Auxiliaire de puériculture : accompagne l'enfant dans son développement global (psychomoteur, cognitif et affectif) en créant autour de lui un cadre sécurisant qui

lui permet de s'épanouir à son rythme. Il assure les soins quotidiens en veillant au confort, aux conditions d'hygiène, et à la sécurité des enfants.

Le rôle de l'Auxiliaire Petite Enfance : encadré par une équipe pluridisciplinaire, participe aux tâches inhérentes à l'accueil et à l'accompagnement de l'enfant et de sa famille au quotidien, dans le respect du projet d'établissement. Il s'assure de la propreté, de l'hygiène et de l'entretien des locaux et du matériel. Il veille à la sécurité des enfants.

1.3.2 Le travail d'équipe

Les réunions d'équipe : Pour assurer une bonne dynamique au sein de l'équipe, une coordination efficace est essentielle. Les réunions d'équipe se tiennent mensuellement en dehors des heures d'ouverture de la micro-crèche. Ces moments permettent aux membres de l'équipe de partager leurs pratiques, de réfléchir sur le projet pédagogique, et d'aborder ensemble les réussites et les défis rencontrés. Ce sont également des occasions pour poser des questions, faire des observations, et proposer des améliorations ou des ajustements à l'organisation de la structure. Les réunions sont des moments privilégiés de concertation et de prise de décision collective.

Les moyens de transmission : Le cahier de liaison, ou cahier de transmissions, joue un rôle central dans la mise en œuvre du projet d'accueil. Il assure la circulation fluide de toutes les informations nécessaires à l'accompagnement des enfants, garantissant ainsi une continuité et une qualité optimale dans les soins et l'accueil. Une utilisation rigoureuse de cet outil est cruciale pour le bon fonctionnement de la micro-crèche.

Les entretiens individuels avec la référente technique sont organisés à la demande et en fonction des besoins des salariés. De plus, chaque année, des entretiens professionnels individuels sont menés pour faire le point sur l'année écoulée, accompagner les perspectives d'évolution, fixer les objectifs pour l'année suivante, et identifier les besoins en formation pour planifier le développement.

Deux journées pédagogiques sont prévues annuellement dans la structure.

1.3.3 L'analyse des pratiques professionnelles et la formation

La supervision pour l'équipe : Gérer quotidiennement de jeunes enfants, collaborer avec des collègues aux parcours variés, et interagir avec les parents sont des tâches complexes pour les professionnelles de la petite enfance. Pour les soutenir, l'équipe bénéficie de la supervision d'un psychologue, qui intervient deux heures par trimestre lors des réunions d'équipe. Cette supervision permet de discuter des difficultés rencontrées, de développer des stratégies adaptées, et de garantir une qualité d'accueil optimale pour les enfants et leurs familles.

Les formations : Les professionnels de la micro-crèche peuvent bénéficier de formations à titre individuel sur le thème de leur choix, cela en se renseignant auprès des différents organismes de formations. La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est aussi encouragée. Les professionnels qui s'engagent dans cette démarche sont alors soutenus dans les différentes étapes.

1.3.4 L'accueil des stagiaires et des apprentis

La micro-crèche accueille volontiers les apprentis et les stagiaires dans le cadre de leur formation. En intégrant un élève, la structure s'engage à lui offrir un encadrement bienveillant et personnalisé, respectant son individualité et favorisant son développement sans jugement. La décision d'accueillir des stagiaires ou des apprentis est prise collectivement par l'équipe, avec discernement, pour garantir que la micro-crèche soit physiquement et psychologiquement disponible pour les accompagner efficacement.

2. Le projet éducatif

2.1 L'accueil

2.1.1 Le premier accueil, l'adaptation, la familiarisation

Le premier accueil : Les parents désirant inscrire leur enfant à la micro-crèche peuvent remplir un formulaire de préinscription en ligne sur le site microcreche-lejardindesages.fr. Si une place est disponible :

- Les parents auront l'opportunité de constituer le dossier administratif en collaboration avec la référente technique de la micro-crèche.
- Ils seront ensuite conviés à une visite de la structure. Cette rencontre leur permettra également de rencontrer la référente technique, qui leur présentera le règlement de fonctionnement, le projet pédagogique et expliquera le processus d'inscription en détail.

Cette étape favorise le lien naissant entre l'équipe et la famille, tout en permettant une compréhension approfondie des besoins de chacun pour une rédaction précise des contrats d'accueil.

La période d'adaptation : C'est une période de découvertes mutuelles, basée sur la répétition, pour permettre aux tout-petits de vivre la séparation en douceur et de s'habituer progressivement à son nouvel environnement à la crèche.

Le planning d'adaptation est conçu par la référente technique en collaboration avec les parents et l'équipe, et peut être ajusté en cours de route si nécessaire :

- Au début : La découverte de la crèche et des rituels
 - Visite détaillée de la crèche avec les parents et l'enfant pour explorer les différents espaces.
 - Échanges avec l'équipe pour partager les petites habitudes de l'enfant.
 - Les parents peuvent aider l'enfant à s'installer dans son lit pour une sieste et lui offrir un repas à la crèche.
 - Un bilan avec le professionnel permet de planifier le premier jour d'accueil en fonction du déroulement de l'adaptation.
- Et enfin : L'immersion
 - Au fur et à mesure, l'enfant passe plusieurs heures à la crèche. Les parents peuvent rester avec lui pendant une demi-heure à une heure, puis le professionnel prend le relais pour continuer la familiarisation.

2.1.2 L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l'espace.

Une journée type à la crèche :

Le personnel de la micro-crèche s'engage à respecter le rythme individuel de chaque enfant, incluant les périodes de sommeil, de change, de repas et d'éveil. Voici un aperçu d'une journée type à la micro-crèche Le Jardin des Âges :

- 7h30 - 9h30 : Accueil des enfants et temps de jeux libres.
- 9h30 - 11h : Jeux libres en intérieur/extérieur, activités ciblées/dirigées, et éventuelles activités intergénérationnelles pour tous ou un groupe d'enfants. Sieste du matin pour les tout-petits.
- 11h30 : Repas.
- 12h30 : Changes et mise à la sieste pour les plus grands.
- 14h : Réveil échelonné des enfants, suivi de jeux libres en intérieur/extérieur et d'activités ciblées.
- 15h30 : Goûter, avec la possibilité de le partager dans le patio avec les seniors.
- 16h30 - Fin de journée : Nouveau temps de jeux libres en intérieur/extérieur et éventuelles activités ciblées/dirigées.

Cette organisation vise à offrir aux enfants un environnement stimulant et sécurisant tout au long de la journée, favorisant ainsi leur développement global.

L'arrivée et le départ de l'enfant à la crèche sont des moments clés qui peuvent susciter des émotions variées. Afin de favoriser une transition en douceur, un environnement accueillant est instauré au sein de la micro-crèche. Les parents sont encouragés à entrer dans l'espace d'accueil avec leur enfant pour partager des informations essentielles avec l'équipe.

Les transmissions, parties intégrantes de l'accueil, visent à garantir une prise en charge de qualité et à établir une relation de confiance avec les parents. C'est un temps d'échange où les professionnels partagent des informations pratiques et des anecdotes de la journée.

Pendant ces moments, l'enfant reste sous la responsabilité du parent qui l'accompagne, tout en respectant les règles de sécurité établies. L'équipe est présente pour intervenir si nécessaire, veillant ainsi au bien-être et à la sécurité de chaque enfant.

Les objets transitionnels

- **Le doudou ou la sucette** est un réconfort pour l'enfant en crèche. Il lui offre sécurité et familiarité, aidant à gérer l'éloignement des parents et favorisant son adaptation à ce nouvel environnement. À la micro-crèche, les doudous et sucettes sont à disposition des enfants tout au long de la journée. Une pochette dédiée est accessible dans la pièce de vie, où chaque enfant peut librement déposer ou récupérer son doudou ou sa sucette. Les professionnels encouragent les enfants à les y ranger pour faciliter leur participation aux activités, aux repas, et aux jeux extérieurs.
- **Le jouet de la maison** : Pour prévenir tout conflit entre les enfants et pour des raisons évidentes de sécurité, les jouets personnels ne sont pas autorisés à la

micro-crèche pendant la journée. Si un enfant souhaite apporter un jouet de chez lui, les professionnels lui proposent de le partager avec les autres enfants pendant un court moment, puis de le ranger dans son casier.

La motricité libre : nous attachons une grande importance à la pratique de la motricité libre, car elle est essentielle pour le développement harmonieux des enfants sur les plans physique et cognitif. Nous aménageons nos espaces avec soin pour offrir aux enfants un environnement sécurisé où ils peuvent explorer et apprendre à leur propre rythme. Par exemple, nous avons installé un espace sécurisé, à l'usage des tout-petits, avec des sols souples et des équipements adaptés, qui permettent aux enfants de développer leur équilibre et leur coordination de manière autonome. De plus, nous encourageons les activités qui favorisent la manipulation d'objets et l'exploration sensorielle, offrant ainsi aux enfants la liberté nécessaire pour découvrir et interagir avec leur environnement de manière créative et enrichissante. En soutenant la motricité libre, nous visons à renforcer la confiance en soi des enfants tout en stimulant leur développement physique et psychologique de manière naturelle et stimulante.

L'aménagement des espaces

La micro-crèche Le Jardin des Âges offre un environnement sécurisé et stimulant, conçu pour répondre aux besoins spécifiques des enfants et favoriser leur développement harmonieux. Voici un aperçu des différents espaces aménagés :

Espaces Intérieurs :

- Espace de jeux moteurs : équipé d'une structure adaptée pour développer les aptitudes physiques des enfants.
- Espace protégé pour les tout-petits : doté d'un tapis permettant la motricité libre.
- Espace de jeux libres et symboliques : comprenant un jeu de cuisine et de marchande, un kit de bricolage, un trousseau de poupées et de soins, un jeu de garage et voitures, un jeu de construction, des déguisements, etc.
- Espace pour les activités ciblées : destiné aux puzzles, jeux de société, dessin et autres activités manuelles.
- Espace lecture et temps calme : aménagé avec un tapis et des coussins pour permettre aux enfants de se détendre et de profiter d'un moment calme avec des livres ou leur doudou.

En fonction des besoins des enfants et des projets en cours, l'équipe peut réorganiser l'aménagement de ces espaces.

Autres Espaces :

- Zone d'entrée sécurisée : équipée d'un visiophone, d'une barrière de sécurité, et d'un espace pour le déshabillage des enfants.
- Local du personnel : comprenant des casiers individuels, des WC et le matériel de ménage.

- Espace de change : avec lavabo, plan de change, petit WC adapté et lave-main pour enfants.
- Dortoirs : un pour les tout-petits avec des lits à barreaux, et un autre pour les plus grands avec des lits couchettes.
- Biberonnerie : équipée d'un évier, d'un plan de travail et d'un réfrigérateur.

Certains espaces administratifs et de pause du personnel sont partagés avec les équipes de la Résidence Anne Franck, favorisant ainsi la création de liens. Un bureau dédié au travail administratif et à l'accueil des familles garantit la confidentialité des échanges.

Espaces Extérieurs :

- Terrasse extérieure : réservée exclusivement aux enfants, équipée de jeux et de tapis d'éveil.
- Patio extérieur : partagé avec la Résidence Anne Franck, où ont lieu les rencontres intergénérationnelles, et aménagé pour les activités de jardinage et les jeux en plein air.

Cet aménagement attentif vise à offrir un environnement sécurisé, stimulant et propice au développement global des enfants accueillis à la micro-crèche Le Jardin des Âges.

2.2 Le soin

2.2.1 L'alimentation

La qualité nutritionnelle des repas :

Les repas de la micro-crèche sont préparés avec soin dans la cuisine de la Résidence Anne Frank, en respectant les normes d'hygiène et de sécurité établies par le GEMRCN (Groupe d'Étude des Marchés de la Restauration Collective et de la Nutrition). Les menus, validés par des diététiciens, garantissent une qualité nutritionnelle optimale, en mettant l'accent sur l'utilisation de produits locaux et biologiques. Les repas, livrés en liaison chaude, assurent une alimentation saine et équilibrée pour les enfants. Les menus hebdomadaires sont affichés sur le panneau d'informations pour les familles.

Le respect du rythme de chaque enfant :

Pour les bébés, les biberons ou les repas sont donnés selon leur propre rythme, aux moments où ils en ont besoin. Le lait maternisé et, le cas échéant, l'eau minérale doivent être fournis par les parents. La diversification alimentaire commence à la maison, suivant les conseils du pédiatre et les préférences des parents. Les familles doivent tenir les professionnels informés des nouveaux aliments introduits à la maison afin que l'équipe puisse adapter les repas servis à l'enfant, y compris l'introduction des aliments solides.

Vers l'autonomie :

Lorsque l'enfant atteint une certaine maturité, les professionnels lui proposent de manger à table avec les autres enfants. Cela nécessite que l'enfant en ait envie et soit capable de manipuler les couverts de façon autonome. L'adulte encourage cette indépendance tout en restant disponible pour offrir de l'aide ou simplement de l'attention supplémentaire si nécessaire.

L'objectif éducatif est que l'enfant se serve lui-même des couverts qui lui sont proposés. Durant cette phase, une exploration sensorielle est encouragée, où l'enfant découvre les différentes textures et saveurs des aliments. Les professionnels invitent l'enfant à goûter, mais respectent toujours son choix s'il ne souhaite pas manger.

L'allaitement maternel est le bienvenu dans la crèche. La référente technique est disponible pour faire connaître le protocole fixant les conditions de la poursuite de l'allaitement maternel au sein de l'établissement et le cas échéant, le transport et la conservation du lait maternel.

2.2.2 Le sommeil

En étant attentives à chaque enfant et à ses signaux de sommeil, les professionnelles veillent à lui proposer des temps de repos aux moments propices. Les dortoirs sont organisés en deux espaces distincts : l'un pour les plus petits avec des lits à barreaux, et l'autre pour les plus grands avec des lits couchettes. Chaque enfant dispose de son propre lit, adapté à ses habitudes, avec drap, couverture ou turbulette de la maison.

Les enfants les plus jeunes sont mis au lit dès qu'ils montrent des signes de fatigue. Pour les enfants plus âgés, un temps de sieste est prévu après le déjeuner. Si un enfant a du mal à s'endormir ou s'il n'est pas fatigué, l'équipe organise un moment calme où il peut se reposer.

L'équipe ne réveille pas un enfant qui dort, sauf lorsque l'un de ses parents vient le chercher et qu'il ne peut attendre son réveil. Dans ce cas, si aucun autre enfant n'est présent dans l'espace de repos, les parents sont invités à réveiller eux-mêmes leur enfant en douceur.

2.2.3 L'hygiène et les soins corporels

Les temps de change

La couche de chaque enfant est changée aussi souvent que nécessaire pour garantir son hygiène et son confort tout au long de la journée

Le change est un moment privilégié entre l'enfant et le professionnel, favorisant une relation individualisée et sécurisante, respectueuse de son corps et de son intimité. Les professionnels communiquent avec l'enfant pendant le soin, utilisant paroles, gestes et regards pour en faire un acteur actif du processus. L'enfant pourra utiliser un escalier escamotable pour monter sur la table à langer, devenant ainsi acteur de son propre développement et apprenant à prendre soin de lui

L'acquisition de la propreté

L'acquisition de la propreté en crèche est un processus important dans le développement des jeunes enfants. Les professionnels de la petite enfance accompagnent les enfants de manière bienveillante et progressive, en respectant le rythme de chacun. Ils instaurent des routines régulières, comme les passages aux toilettes ou sur le pot après les repas et avant la sieste, et encouragent les enfants à exprimer leurs besoins. Par le jeu et l'imitation, les enfants apprennent à reconnaître les signaux de leur corps et à utiliser le pot ou les toilettes de manière autonome. L'équipe de la crèche travaille en étroite collaboration avec les parents pour assurer une continuité entre la maison et la crèche, rendant ainsi cette étape plus harmonieuse et sécurisante pour l'enfant.

Les protocoles de soins et les traitements

L'équipe de la micro-crèche veille avec attention à la sécurité et au bien-être des enfants, bien que les petits incidents du quotidien soient inévitables. Des protocoles clairs, établis en collaboration avec la référente santé inclusion, précisent la marche à suivre en cas de coups, bosses, fièvre, diarrhée, etc. Une liste des traitements autorisés est disponible. En dehors de cette liste, aucun médicament ne peut être administré, sauf dans le cadre d'un projet d'accueil individualisé (PAI).

Le lavage des mains est un rituel important pour maintenir un environnement propre et éviter la propagation des microbes. Les enfants sont encouragés à se laver les mains avant et après les repas, après être allés aux toilettes, après avoir joué dehors et après s'être mouchés. Cette pratique les aide à rester en bonne santé et leur apprend de bonnes habitudes d'hygiène pour la vie. Les professionnels de la crèche supervisent ce processus pour s'assurer que chaque enfant se lave correctement les mains avec du savon et de l'eau, en frottant toutes les parties, y compris entre les doigts et sous les ongles.

L'hygiène des locaux

Les protocoles d'hygiène élaborés et appliqués par l'équipe assurent une hygiène optimale, indispensable au bien-être et à la sécurité des enfants. Des surchaussures sont mises à disposition à l'entrée de la crèche pour les parents avant qu'ils n'entrent dans l'espace de vie des enfants. De plus, chaque famille est priée d'apporter une paire de chaussons pour leur enfant ou de le déchausser à l'arrivée pour qu'il marche pieds nus. Les locaux sont désinfectés et nettoyés quotidiennement, avec une attention particulière portée au matériel et aux jouets, soumis à un contrôle régulier et méticuleux.

La prévention et l'orientation

Les professionnels de la micro-crèche forment une équipe pluridisciplinaire, chacun apportant un regard unique sur les enfants, influencé par sa formation, son expérience professionnelle et son lien individuel avec chaque enfant. Cette diversité de perspectives est une source de richesse pour suivre le développement de chaque enfant sur les plans psycho-affectif, psychomoteur, etc. Ainsi, l'observation et le suivi

des enfants font partie intégrante des missions des professionnels, lesquelles visent à accompagner les parents dans la détection éventuelle de troubles ou dans la perception de l'évolution de troubles déjà existants. Si nécessaire, une orientation vers des professionnels spécialisés pourra être envisagée en collaboration avec les parents

2.3 Le développement, le bien-être et l'éveil

2.3.1 Le jeu et activités

L'équipe de la micro-crèche s'investit activement dans divers projets pour enrichir l'expérience des jeunes enfants accueillis :

- **Thèmes annuels et moments festifs :** Tout au long de l'année, la crèche explore des thèmes comme les saisons, la nature, et les fêtes, permettant aux enfants de découvrir et d'observer les animaux, les feuilles, les fleurs, et les fruits. Ces thèmes servent de base pour organiser des activités éducatives et ludiques.
- **Décorations et Ateliers :** En fonction des thèmes abordés et des envies des enfants, des ateliers de bricolage et des sessions créatives sont organisés. Ils comprennent des activités artistiques, des projets de décoration pour la crèche, et des jeux sensoriels adaptés aux différentes périodes de l'année.
- **Sorties Pédagogiques :** Des sorties peuvent être organisées pour explorer la nature, ou participer à des événements culturels locaux, renforçant ainsi le lien avec les thèmes explorés en crèche.
- **Liens intergénérationnels :** Les enfants participeront également à des activités intergénérationnelles avec les seniors de la Résidence Anne Frank, enrichissant leur expérience par des échanges et des moments partagés.

L'espace lecture :

Dans notre crèche, nous attachons une importance particulière à l'éveil littéraire des enfants. C'est pourquoi nous avons aménagé un coin lecture accueillant, où les petits peuvent explorer un large choix de livres à leur guise. Nous croyons fermement que l'accès libre aux ouvrages stimule l'imagination, encourage la curiosité, et développe un amour précoce pour la lecture. En permettant aux enfants de choisir leurs livres et de lire en autonomie, nous favorisons non seulement leur apprentissage, mais aussi leur indépendance et leur plaisir de découvrir de nouvelles histoires. En outre, des temps de lecture seront proposés par les professionnels de la crèche et avec les seniors, dans le cadre de notre projet intergénérationnel.

Les rencontres intergénérationnelles

Dans le cadre du projet de rencontres intergénérationnelles, des moments simples mais significatifs sont régulièrement organisés pour favoriser les échanges entre les résidents seniors et les tout-petits de la micro-crèche. Ces rencontres visent à instaurer un lien chaleureux et enrichissant entre les générations.

Les rencontres intergénérationnelles se déroulent plusieurs fois par semaine, offrant ainsi des opportunités régulières de partage et d'échange entre les seniors et les enfants :

- Le matin, dans le grand-salon de la Résidence Senior, des activités ciblées sont proposées, telles que des jeux de manipulation fine, des jeux de construction, des séances d'éveil musical et des activités de graphisme.
- L'après-midi, un espace partagé dans le patio permet aux enfants et aux seniors de jardiner ensemble, de partager un goûter convivial ou simplement de profiter d'un moment de partage entre les générations.

Ces moments d'amitié intergénérationnelle offrent une parenthèse conviviale et bénéfique tant pour les tout-petits que pour les seniors, renforçant ainsi les liens sociaux et favorisant le bien-être de chacun

L'exploration ludique : les jeux libres

Pendant les moments de jeux libres, les enfants sont invités à exprimer leur créativité et leur spontanéité. Ces instants précieux leur offrent l'opportunité d'explorer librement leur environnement, seul ou en groupe, tout en développant leur imagination et leurs compétences sociales.

Découverte et expression : Lors de ces temps de jeux, l'enfant est libre d'explorer différents jouets et matériaux à sa disposition. Il peut ainsi s'engager dans des activités qui suscitent son intérêt et lui permettent de se divertir, de s'exprimer et de développer ses compétences sensorielles et motrices.

Jeux symboliques : Les jeux symboliques occupent une place importante pendant ces moments d'exploration. En imitant les adultes et en recréant des situations de la vie quotidienne, les enfants développent leur capacité à comprendre le monde qui les entoure et à interagir avec leur environnement de manière créative.

Apprentissage social : À travers ces jeux libres, les enfants apprennent également les règles de la vie en collectivité. En interagissant avec leurs pairs, ils expérimentent le partage, la collaboration et le respect des autres. Ils apprennent à gérer les conflits de manière constructive et à respecter les règles et les limites établies par l'équipe pédagogique.

Observation active : Les professionnelles de la micro-crèche assurent une observation attentive pendant ces moments de jeu. Leur présence discrète mais vigilante garantit la

sécurité des enfants tout en leur permettant de bénéficier d'un espace où ils peuvent explorer, créer et s'épanouir en toute confiance.

L'exploration structurée : les jeux et ateliers ciblés

Les jeux et ateliers ciblés constituent une palette d'activités soigneusement sélectionnées pour répondre aux besoins spécifiques et aux intérêts individuels des enfants. Ces séances ludiques sont conçues pour favoriser leur développement global et les accompagner dans leur progression vers l'autonomie et l'épanouissement.

Une variété d'activités : Au sein de la micro-crèche, les enfants ont l'opportunité de participer à une variété de jeux et d'ateliers qui couvrent différents domaines de développement. Ces activités sont pensées pour stimuler leur curiosité, encourager leur créativité et renforcer leurs compétences dans des domaines tels que la motricité, le langage, les relations sociales et l'expression artistique.

Jeux ludiques : Parmi les jeux proposés, on retrouve des classiques comme les jeux de société, les puzzles et les jeux d'encastrement qui encouragent la réflexion, la coordination et la résolution de problèmes. Ces activités offrent également des occasions d'apprentissage collaboratif et de renforcement des liens sociaux entre les enfants.

Ateliers créatifs : Les ateliers artistiques et créatifs permettent aux enfants d'explorer leur imagination et de s'exprimer librement à travers des médiums variés tels que la peinture, le dessin, le découpage et le modelage. Ces activités favorisent le développement de la motricité fine, de la concentration et de la confiance en soi, tout en stimulant leur sens artistique.

Éveil sensoriel et musical : Les activités d'éveil sensoriel et musical offrent aux enfants l'occasion de découvrir et d'explorer le monde qui les entoure à travers les sens et le mouvement. En explorant différents instruments de musique, en participant à des séances de relaxation ou en s'engageant dans des jeux de parcours moteurs, ils développent leur sensibilité musicale et leur conscience corporelle.

Encadrement bienveillant : Les professionnels de la micro-crèche encadrent ces activités avec bienveillance et attention, en adaptant les séances aux besoins et aux intérêts individuels de chaque enfant. Leur objectif est de créer un environnement sécurisé et stimulant où les enfants peuvent s'épanouir, grandir et apprendre en toute confiance.

2.3.2 L'approche artistique et culturelle

La sensibilisation aux pratiques artistiques et culturelles dès le plus jeune âge, avant même l'entrée à l'école maternelle, encourage la curiosité, la construction personnelle, et l'épanouissement des enfants. Voici les moyens mis en place pour offrir des temps d'éveil artistique et culturel adaptés à chaque âge :

Ateliers artistiques et créatifs

- Pour les Tout-Petits (0-2 ans) :
 - Exploration sensorielle : Activités de peinture avec les doigts, manipulations d'argile ou de pâte à modeler pour découvrir les textures.
 - Jeux de couleurs : Jeux de lumière et de couleurs avec des papiers transparents, mobiles colorés, et projections lumineuses.
- Pour les Moyens (2-3 ans) :
 - Création de collages : Utilisation de matériaux divers (papier, tissus, objets naturels) pour réaliser des collages thématiques.
 - Dessin et peinture : Introduction au dessin libre avec des craies, des pinceaux, et de la peinture non toxique.
- Pour les Grands (3-4 ans) :
 - Petits projets artistiques : Réalisation de petits projets artistiques comme des sculptures en pâte à sel ou des fresques collectives.
 - Expression par l'art : Utilisation de la peinture et du dessin pour exprimer des émotions et des histoires.

Activités musicales et théâtrales

- Chansons et comptines : Séances de chant et de comptines pour tous les âges, avec des gestes pour les tout-petits et des chorégraphies simples pour les plus grands.
- Découverte des instruments : Exploration de petits instruments de musique (tambourins, maracas, xylophones) adaptés à chaque tranche d'âge.
- Jeux de rôle et marionnettes : Mise en scène de petites histoires avec des marionnettes et des costumes pour encourager l'expression et l'imagination.

Découverte culturelle

- Contes et histoires : Lectures d'histoires et de contes issus de différentes cultures pour tous les âges, adaptées avec des supports visuels pour les plus jeunes.
- Sorties Culturelles : Visites de musées, expositions, et spectacles adaptés aux enfants pour les moyens et les grands.

2.3.3 L'égalité garçon fille

Pour favoriser l'égalité fille-garçon, nous valorisons chaque enfant pour ses compétences personnelles, en évitant les rôles habituellement attribués à chaque genre. Il est crucial de s'assurer que les filles et les garçons soient encouragés de manière équitable à explorer toutes les activités qui les intéressent, sans entrave à leur développement.

Nous mettons en œuvre des actions concrètes pour atteindre cet objectif :

- *Activités non genrées* : Les jeux et les ateliers sont conçus sans distinction de genre. Par exemple, les espaces de jeu incluent à la fois des jouets de construction et des jeux de cuisine, accessibles à tous les enfants sans préjugé.
- *Espaces libres* : Tous les espaces sont organisés pour être attractifs pour tous les enfants, qu'il s'agisse de coins lecture, de jeux de rôle ou de zones de motricité.
- *Encouragement équitable* : Les professionnels encouragent tous les enfants à participer à une variété d'activités, qu'il s'agisse de bricolage, de jardinage ou de danse, en fonction de leurs intérêts individuels plutôt que de leur genre.
- *Formation des professionnels* : Les formations des professionnels incluent des modules sur l'observation et le questionnement des comportements de socialisation différenciés entre filles et garçons. Cela aide à éviter la transmission précoce de stéréotypes de genre.

Ces pratiques permettent aux jeunes enfants de prendre conscience de leur identité de fille ou de garçon, tout en les aidant à développer une fierté de leurs intérêts et compétences sans être limités par des stéréotypes de comportement liés au sexe.

3. Le projet social et de développement durable

3.1 Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs

Le projet social de notre structure est profondément ancré dans la création et le renforcement des liens intergénérationnels. Avec une capacité d'accueil limitée et une situation au cœur d'une Résidence Senior, notre micro-crèche offre un espace unique où les générations se rencontrent, partagent et grandissent ensemble.

Chaque aspect de notre programme vise à favoriser ces interactions intergénérationnelles. Que ce soit à travers les activités quotidiennes, les moments de jeu, les repas partagés ou les projets spéciaux, nous encourageons activement les enfants, les parents et les résidents seniors à se rencontrer et à apprendre les uns des autres.

En offrant un environnement propice à l'échange et à la compréhension mutuelle, notre micro-crèche s'efforce de tisser des liens durables entre les générations, créant ainsi une communauté chaleureuse et solidaire où chacun se sent valorisé et inclus.

Les partenariats avec des organismes extérieurs constituent un pilier essentiel de notre structure, favorisant le développement de projets et d'actions en faveur de l'accueil et de l'épanouissement de l'enfant. Ces collaborations apportent un soutien moral et social, renforçant ainsi notre capacité à offrir un environnement enrichissant et sécurisé.

Partenariat Social

En partenariat avec l'association Habitat et Humanisme, qui nous accueille dans ses locaux, nous partageons des valeurs communes axées sur la solidarité et la promotion du lien intergénérationnel. Cette association, engagée dans le développement de solutions d'habitat pour des personnes en difficulté, favorise également les interactions entre différentes générations. Ce cadre propice soutient notre projet social, enrichissant ainsi le quotidien des enfants et des résidents, et créant un espace de vie harmonieux et inclusif.

Partenariats en prévention et promotion de la santé

- **Protection Maternelle et Infantile (PMI)** : Notre collaboration avec la PMI est primordiale pour assurer la sécurité et le bien-être des enfants. La PMI participe aux concertations sur la sécurité, les aménagements de l'espace, et les projets pédagogiques. Elle offre également des conseils sur les problématiques sociales et psychologiques, garantissant une prise en charge complète et adaptée.
- **Référente Santé Inclusion** : Elle supervise la mise en place des Projets d'Accueil Individualisé (PAI) pour les enfants ayant des besoins spécifiques en matière de soins, assurant ainsi une intégration optimale et des soins adaptés.
- **Agence Régionale de Santé (ARS) et Laboratoire vétérinaire** : Ont un rôle crucial dans la garantie du respect des protocoles d'hygiène et des normes sanitaires, notamment pour les repas servis aux enfants. Leur expertise aide à maintenir des standards élevés de santé et de sécurité dans notre structure.

Partenariat Pédagogique

- En partenariat avec l'équipe d'animation de la Résidence Anne Frank, nous développons des projets pédagogiques qui enrichissent l'expérience des enfants. Cette collaboration permet la mise en place d'activités intergénérationnelles, où les enfants et les résidents partagent des moments de découverte et de plaisir. Ces interactions favorisent une meilleure compréhension entre les générations et contribuent à la création d'une communauté solidaire et bienveillante.

3.2 Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement

Sous certaines conditions déterminées par l'équipe de professionnels, les familles sont encouragées à s'impliquer activement dans la vie de la micro-crèche :

- **Arrivées et départs** : Ces moments clés sont idéaux pour que les parents échangent brièvement avec les professionnels. Des rencontres plus formelles avec la référente technique peuvent également être organisées pour discuter de manière plus approfondie, à l'initiative des parents ou de la référente technique. La confidentialité de ces échanges est toujours respectée.

- **Panneau d’affichage** : Situé dans le hall, ce panneau informe les familles des activités du jour, des menus, des projets en cours et de toutes les autres informations pertinentes.
- **Affichage de photos** : Des photos permettent aux parents de voir leur enfant évoluer au sein de la crèche. Un cahier souvenir, incluant des photos et œuvres d’art de l’enfant, est remis aux parents après les trois années d’accueil.
- **Boîte de collecte** : Une boîte est mise à disposition pour les collectes d’objets de récupération utilisés lors des activités ou pour les décorations.
- **Activités et sorties occasionnelles** : Les parents souhaitant s’investir davantage sont invités à animer des ateliers (musique, danse, théâtre, arts plastiques, etc.) ou à accompagner lors de sorties exceptionnelles (expositions, spectacles, etc.). L’équipe aide à organiser et encadre ces interventions pour que les parents se sentent à l’aise.
- **Rencontres festives** : Tout au long de l’année, des événements festifs, comme les goûters de Noël ou de fin d’année, sont organisés. Les parents et les enfants y participent et peuvent également contribuer à l’organisation de ces événements.

3.3. Les actions de soutien à la parentalité

La crèche joue un rôle clé dans le soutien à la parentalité en allant au-delà de la simple garde des enfants. Elle propose des actions concrètes pour aider les parents à concilier vie professionnelle et familiale, tout en les accompagnant dans leur mission éducative. Ces initiatives incluent un accueil occasionnel pour les imprévus, des rencontres de suivi personnalisé, et des espaces d’échange et de réflexion. En offrant des ressources et des opportunités de partage, la micro-crèche soutient activement le bien-être et l’épanouissement des familles.

Accueil occasionnel : Pour aider les parents à gérer les imprévus, la crèche propose un accueil occasionnel en fonction des besoins ponctuels, permettant aux familles de bénéficier d’une solution de garde flexible en cas de rendez-vous, d’urgences, ou de changements de planning.

Rencontres de suivi personnalisé : Des entretiens réguliers entre les parents et la référente technique ou les professionnels de la crèche permettent de faire le point sur le développement de l’enfant, de discuter des préoccupations éducatives, et de recevoir des conseils personnalisés.

Café des parents : Création d’un espace convivial où les parents peuvent se rencontrer, discuter de leurs expériences, échanger des conseils, et trouver du soutien parmi d’autres parents. Ces cafés peuvent être animés par des professionnels ou des parents volontaires.

Ateliers de discussion : Organisation de sessions de discussion sur des sujets d’intérêt commun comme le sommeil, la nutrition, ou la gestion des émotions. Ces ateliers sont co-animés par des professionnels de la crèche et parfois des intervenants extérieurs.

Événements spécifiques : Organisation de journées thématiques ou d'événements comme des fêtes de fin d'année, des journées portes ouvertes, ou des ateliers créatifs parent-enfant, renforçant les liens entre les familles et la crèche.

Réseau de ressources : Création d'un réseau de ressources pour les parents, incluant des contacts pour des services de soutien familial, des spécialistes de la petite enfance, ou des associations locales, facilitant l'accès à une aide adaptée en cas de besoin.

3.4 Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle

Conformément aux articles L214-2 et L214-7 du Code de l'action sociale et des familles, notre structure s'engage à faciliter l'accès aux enfants des familles confrontées à des difficultés liées à leurs conditions de vie, de travail ou à des contraintes économiques.

Lors de l'attribution des places, nous privilégierons les familles engagées dans des parcours d'insertion sociale et professionnelle, garantissant ainsi leur accès à un mode de garde de qualité. Nous mettrons en œuvre les dispositions nécessaires pour respecter le droit d'accueil prévu par la législation, dans un souci d'inclusion et de soutien à l'intégration des parents, notamment des femmes, dans le monde du travail.

Notre objectif est d'assurer l'égalité des chances en intégrant pleinement ces familles, notamment en soutenant l'insertion professionnelle des parents. Le congé parental doit rester un choix, et non une contrainte imposée par l'absence de solutions de garde.

3.5 La démarche en faveur du développement durable

À la micro-crèche Le Jardin des Âges, nous nous engageons à intégrer le développement durable dans toutes nos pratiques quotidiennes pour contribuer au respect de notre environnement.

Voici nos principales actions :

Tri et recyclage

. *Tri sélectif* : Nous appliquons rigoureusement la politique de tri des déchets de la commune de Montpellier, en triant consciencieusement tous les types de déchets.

. *Valorisation des restes alimentaires* : Les restes non consommés sont collectés pour être donnés aux poules d'une de nos collègues, contribuant ainsi à la réduction des déchets organiques.

Lutte contre le gaspillage

. *Économies d'énergie et d'eau* : Notre équipe est sensibilisée à l'importance d'éteindre les appareils électriques non nécessaires et de gérer les lumières et l'eau de manière rationnelle.

. *Réduction de la consommation de papier* : Nous imprimons en recto-verso et nous privilégions les communications dématérialisées.

. *Gestion des repas* : La proximité avec la cuisine centrale au sein de la résidence nous permet d'ajuster le nombre de repas en fonction des besoins quotidiens, minimisant ainsi le gaspillage.

Entretien et nettoyage

. *Produits écologiques* : Tous nos produits d'entretien sont certifiés écologiques ou fabriqués à partir d'ingrédients naturels. Nous tenons un classeur à jour avec les fiches produits et leur composition.

. *Qualité de l'air* : Les espaces de vie sont aérés quotidiennement pour garantir un air plus sain.

Alimentation

. *Choix des fournisseurs* : Nous collaborons avec un prestataire qui privilégie les produits locaux, de saison, et biologique. Les repas livrés sont conçus pour préserver le goût, sans sel ni sucres ajoutés.

Produits pour enfants

. *Couches écologiques* : Nous utilisons des couches sans produits chimiques, produites en France et certifiées respectueuses de l'environnement.

Pédagogie et sensibilisation

. *Activités pédagogiques* : Nos ateliers incluent le recyclage de matériaux (boîtes de lait, bouchons etc) et la sensibilisation à l'environnement à travers des activités sur le cycle des saisons.

. *Récupération de jouets et vêtements* : Nous encourageons la récupération, qu'il s'agisse de jouets, vêtements, bavoirs, ou livres, conformes à la réglementation sur les biens d'occasion.

Cf l'arrêté sur le référentiel des locaux - Art IV.1.2 Par dérogation, l'usage de matériaux de récupération à des fins éducatives et l'utilisation de biens d'occasion tels que définis à l'article L. 321-1 du code du commerce sont possibles dès lors que ces biens ne présentent pas de danger manifeste ou notoire pour la santé des enfants (tel que le bisphénol A) et respectaient les normes françaises de sécurité à la date de leur première utilisation. Ces usages sont laissés à l'appréciation des gestionnaires, des directeurs, des responsables ou référents techniques d'établissement des éducateurs de jeunes enfants ou des référents santé & accueil inclusif)

. *Semaine sans jouets* : Nous organisons une semaine sans jouets industriels, en les remplaçant par des matériaux récupérés comme des cartons, bouteilles en plastique et réalisations faites de papier.

. *Jardin sensoriel* : Les enfants participent à la création d'un jardin sensoriel pour les sensibiliser à la nature et leur permettre un contact direct avec la terre et les végétaux.

Nos actions pour le développement durable visent à sensibiliser les enfants à la préservation de la planète dès le plus jeune âge, tout en impliquant activement notre équipe et les familles dans cette démarche responsable.

Conclusion

La mission principale de la micro-crèche Le Jardin des Âges est d'assurer le bien-être de chaque enfant en offrant une relation éducative personnalisée qui respecte sa personnalité, ses besoins et les attentes de sa famille. Notre équipe utilise ses compétences pour valoriser chaque action éducative, tout en tenant compte des spécificités de notre lieu d'accueil.

L'aspect fondamental de notre projet éducatif est la création de liens intergénérationnels. Nous croyons fermement que les interactions entre les enfants et les seniors enrichissent l'expérience des tout-petits et cultivent une meilleure compréhension et empathie envers les personnes âgées. Ces connexions intergénérationnelles sont essentielles pour créer une communauté solidaire et bienveillante, où chacun apprend et grandit ensemble, quel que soit son âge.

Ensemble, parents, professionnels et partenaires extérieurs, nous formons une équipe engagée et dévouée à offrir aux enfants les meilleures conditions pour s'épanouir, grandir et devenir des citoyens responsables et équilibrés.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.